Espace famille

A partir de la rentrée scolaire du 6 janvier 2014, il n'y a plus de tickets de garderie périscolaire ni de cantine. En effet, la municipalité a fait le choix de mettre à votre disposition un « Espace Famille » sur le site Internet de la ville.

■ Les tarifs

Pour la garderie, il n'y a pas de changement : 0.50€ la ½ heure.

Pour la cantine, le tarif familles de Baud est le suivant :

- Quotient Familial (QF) < 395 = 1€ le repas
- 395 < Quotient Familial <634 = 2€ le repas
- Quotient Familial > 634 = 2,90€ le repas
- Pour les familles hors commune de Baud, le tarif reste inchangé : 3,85€.

■ Le pointage

En garderie périscolaire, le personnel de service pointe l'arrivée de l'enfant le matin et son départ le soir sur une tablette tactile. Les horaires d'arrivée et de départ sont ainsi enregistrés automatiquement.

Pour la cantine, en maternelle, la méthode ne change pas ! Continuez à inscrire votre enfant sur le listing à votre disposition. Le personnel de service reporte ensuite la présence des enfants à l'aide de la tablette tactile.

En élémentaire, ce sont les enseignants qui assurent le pointage chaque matin. Par mesure de sécurité, il vous est possible de noter la présence de votre enfant à la cantine sur le cahier de liaison (au jour, à la semaine ou au mois).

■ La facturation

Pour alimenter votre « compte famille », plusieurs modes de paiement sont à votre disposition :

- En espèces (auprès du personnel de service dans les garderies)
- Par chèque (auprès du personnel de service dans les garderies)
- Par chèque CESU* (auprès du personnel de service dans les garderies)
- En ligne sur votre « Espace Famille ». **Paiement sécurisé** – code confidentiel

Chèques CESU* : *ces chèques sont acceptés pour créditer votre compte mais ATTENTION : ils ne concernent que les enfants **de moins de 6 ans pour le règlement de la **garderie** et de l'**ALSH**.*

Les chèques CESU ne peuvent pas régler la restauration scolaire !

Espace famille

■ Espace Famille - mode d'emploi

Connectez-vous sur le site Internet de la ville de Baud ***www.mairie-baud.fr*** et cliquez sur l'icône Espace Famille

Après avoir saisi votre identifiant famille et votre mot de passe, vous accédez à votre espace.

Espace famille
BAUD
Code famille :
Déconnexion
Votre actualité
Votre compte
Démarches administratives
Infos pratiques
Accueil > Votre actualité
Votre actualité
Bonjour Monsieur , Madame
Bienvenue sur votre espace privé [18/02/2013]
Cet espace privé a pour objectif de simplifier l'ensemble de vos démarches administratives au quotidien.
D'ores et déjà, vous pouvez consulter vos factures en ligne et demander la modification de votre adresse mail.
Cet espace est le vôtre, découvrez-le et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.
Nos services sont à votre disposition pour tout renseignement.
Mise à jour de votre adresse mail [08/01/2014]
Pensez à mettre à jour votre adresse mail !
Votre compte
Au 09/01/14, votre compte Restauration Scolaire et Garderie (Compte-famille) est débiteur de 0,40 euros
⇒ Suivi de votre compte

■ Sur l'onglet **votre compte**, vous pouvez :

- Alimenter votre compte
- Consulter votre compte
- Consulter vos factures

■ Sur l'onglet **démarches administratives**, vous pouvez :

- Changer votre adresse mail

■ Questions diverses

⇨ **Il me reste des tickets de cantine et/ou de garderie, sont-ils perdus ?** Non. Le personnel de service dans les garderies reprend vos tickets jusqu'au 31 janvier 2014 et crédite le montant sur votre compte famille.

⇨ **Je n'ai pas Internet ! Je n'ai pas d'ordinateur !** Ce n'est pas une obligation. Le paiement de la cantine ou de la garderie peut se faire par chèque ou en espèce. Pour avoir une lisibilité de votre espace famille et de la situation de votre compte, vous pouvez réclamer une impression au personnel communal ou vous pouvez avoir un accès direct à votre espace sur un ordinateur à la bibliothèque.

⇨ **Si mon compte n'est pas crédité pour la rentrée scolaire de janvier, mon enfant pourra t-il prendre ses repas à la cantine ?** Oui ! La mise en place de ce nouveau service va exiger un peu de temps et de tolérance.

⇨ **S'il y a une erreur de pointage, mon enfant n'a pas déjeuné à la cantine et pourtant, après contrôle, je m'aperçois que ce repas a été débité sur mon compte, que dois-je faire ?** Le signaler au personnel de service pour correction. La probabilité d'erreur est faible mais jamais nulle. L'espace famille est un service déjà utilisé dans nombreuses communes. Il donne entière satisfaction aux familles.

⇨ **J'ai perdu mes identifiants**
Sur la page d'accueil de l'espace famille, un lien est à votre disposition en cas de perte des identifiants. Vous pouvez également contacter la mairie.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Mairie de Baud - place Mathurin Martin - 56150 BAUD
Tél. 02 97 51 02 29 - fax 02 97 39 07 22 - web : www.mairie-baud.fr - mail : accueil@mairie-baud.fr
Accueil du public de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 18h00 du mardi au vendredi et de 8h30 à 12h00 le samedi